

Aussillon, le 20 septembre 2006

A l'attention de Franck BRUNAS

Nos références : SV/RR
Votre demande du : 26/07/06
Références : **devis n° 060662-1**

SERB REGAIN
Le Causse
Espace d'entreprises
81100 CASTRES.

RAPPORT D'ETUDE N° MZC-06-2271

Echantillons soumis le 26 juillet 2006

Objet de la demande : Essais sur 3 pulls et 1 maille lourde de composition 50% laine / 50% acrylique
référéncés :

- Pull de travail T3 maille lourde
- Pull col camionneur T4 maille lourde
- Pull police T6 maille légère
- Maille lourde

Le directeur ou son représentant


Richard RICO

Le responsable de l'étude


Serge VALETTE

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

- Il comporte 5 pages et 5 Annexe(s).
- Seul l'original en langue française fait foi.

CONDITIONS GENERALES : ART 1 -Toutes les demandes d'essai ou d'étude doivent être présentées par écrit. Elles doivent indiquer avec précision : l'identité et l'adresse du demandeur, le nombre, la nature, la dénomination et les références des échantillons soumis, l'objet du travail demandé. ART 2 -Les demandes sont classées dans l'ordre de leur réception et les travaux entrepris dans le même ordre. En cas d'urgence, un travail pourra exceptionnellement être effectué en priorité. Dans ce cas, l'INSTITUT FRANCAIS TEXTILE-HABILLEMENT pourra majorer le prix courant que le demandeur est réputé connaître et accepter. ART 3 -Les rapports et observations ne sont valables que pour les échantillons soumis à l'INSTITUT FRANCAIS TEXTILE-HABILLEMENT : un témoin pourra être remis au demandeur, muni du sceau de l'INSTITUT FRANCAIS TEXTILE-HABILLEMENT et joint au rapport. ART 4 -L'INSTITUT FRANCAIS TEXTILE-HABILLEMENT ne peut être tenu responsable des diverses interprétations et de l'usage qui pourront être faits des rapports et observations. D'autre part, l'utilisation du nom de l'INSTITUT FRANCAIS TEXTILE-HABILLEMENT est subordonnée à l'accord préalable et écrit de la direction régionale de l'INSTITUT FRANCAIS TEXTILE-HABILLEMENT concernée. ART 5 -La partie non utilisée des échantillons est conservée pendant une durée d'au moins trois mois à compter de la date du rapport, exception faite des matières ou produits susceptibles de subir une altération. ART 6 -Le règlement des travaux doit être effectué au comptant net sans escompte.

Direction Régionale Sud Ouest
Boulevard du Thoré – 81200 AUSSILLON – MAZAMET
Tél. (33) 05 63 97 56 90 – Fax (33) 05 63 97 56 91
SIRET 433 430 832 00082

R. E. : MZC-06-2271

1- STABILITE DIMENSIONNELLE AU LAVAGE à 30°C

Les essais ont été réalisés suivant les normes NF EN ISO 3759, NF EN 25077 et NF EN 26330 (mars 1994) sur machine Wascator FOM 71 MP.

- cycle utilisé : 8A / 30°C
- charge : 2 kg
- séchage mode C (à plat) à l'air libre
- lessive : détergent IEC

Les résultats sont donnés sur éprouvettes conditionnées en atmosphère normale des textiles (20°C ± 2°C - 65 % ± 5 % HR), après 10, 20, 30, 40 et 50 lavages.

Résultats :

Référence :	Variation moyenne (%)					
Pull de travail T3 maille lourde	A	B	C	D	E	F
Après 10 lavages	-3,4	-3,2	-1,9	-2,4	+0,6	0
Après 20 lavages	-5,5	-5,0	-2,2	-3,7	+3,4	+3,3
Après 30 lavages	-4,2	-5,7	-2,7	-3,3	+2,5	+1,1
Après 40 lavages	-3,4	-5,0	-2,9	-3,0	+4,8	+5,6
Après 50 lavages	-5,3	-6,0	-2,4	-3,5	+3,9	+2,2

- Retrait
- + Allongement

Référence :	Variation moyenne (%)					
Pull col camionneur T4 maille lourde	A	B	C	D	E	F
Après 10 lavages	-2,4	-4,1	-3,1	-0,4	-1,3	0
Après 20 lavages	-2,2	-6,1	-4,8	+0,6	+0,5	+3,2
Après 30 lavages	-2,5	-6,0	-7,0	-2,5	+1,1	+1,1
Après 40 lavages	-2,0	-6,4	-5,0	-2,1	+1,8	+2,1
Après 50 lavages	-3,3	-5,7	-5,3	-0,4	+1,8	+1,1

- Retrait
- + Allongement

R. E. : MZC-06-2271

Référence :	Variation moyenne (%)					
	A	B	C	D	E	F
Pull police T6 maille légère						
Après 10 lavages	-3,4	-1,6	-0,2	-0,4	+1,0	+1,3
Après 20 lavages	-3,1	-1,1	-1,5	-2,5	+4,0	+1,3
Après 30 lavages	-3,9	-2,3	-0,2	-1,5	+3,0	+4,0
Après 40 lavages	-3,1	-2,9	-0,5	-3,3	+6,5	+2,7
Après 50 lavages	-3,9	-2,9	-1,8	-3,8	+2,5	+1,3

- *Retrait*
+ *Allongement*

- Pulls joints en retours -

Les cinq séries de 10 lavages ont également permis de vérifier :

- L'état des coutures de confection au niveau des bords côtes et des renforts (coudes et épaules)
- La dégradation du coloris de la maille lourde et de l'étoffe de renfort
- Le niveau de boulochage et d'ébouriffage atteint lors de l'entretien sur les pulls en maille lourde

Résultats :

Référence :	Coutures bords côtes et renforts	Evaluation du		Cotation de la dégradation du coloris	
		Boulochage	Changement d'aspect	Maille lourde	Etoffe de renfort
Pull de travail T3 maille lourde et Pull col camionneur T4 maille lourde					
Observation à 10, 20, 30, 40 et 50 lavages	Aucune modification d'aspect	5	3 - Ebouriffage moyen	4	4/5

Pour l'évaluation du boulochage, les cotations sont faites par comparaison visuelle avec les étalons photographiques de la norme NF G 07-121 (boulochage RTPT) illustrant différents stades de boulochage et correspondant aux cotations suivantes :

- Indice 5 : boulochage nul
- Indice 4 : boulochage faible
- Indice 3 : boulochage moyen
- Indice 2 : boulochage intense
- Indice 1 : boulochage très intense

Gamme d'étalons utilisée : "tricots moyennes bouloches"

R. E. : MZC-06-2271

Pour l'évaluation du changement d'aspect, les cotations sont faites conformément aux indices d'appréciation décrits dans la norme NF EN 12-945-1 :

- Indice 5 : aucun changement
- Indice 4 : léger ébouriffage
- Indice 3 : ébouriffage moyen
- Indice 2 : ébouriffage marqué
- Indice 1 : ébouriffage important

Les cotations des dégradations des coloris sont effectuées par comparaison visuelle avec les gammes de gris étalons. La meilleure cotation est 5, la plus mauvaise 1.

2 - RESISTANCE AU BOULOCHAGE PILLING BOX

Les essais ont été effectués suivant la norme NF EN 12-945-1 dans les conditions suivantes :

- appareil : SODEMAT
- nombre d'éprouvettes : 4
- durée : **3, 4, 6 et 8h.**

Les cotations sont effectuées conformément à la norme NF G 07-124, "Conditions d'observation pour les contrôles nécessitant une appréciation visuelle par rapport à des étalons", § 6-3-1 - Evaluation en lumière rasante.

- Pour l'évaluation du boulochage, les cotations sont faites par comparaison visuelle avec les étalons photographiques de la norme NF G 07-121 (boulochage RTPT) illustrant différents stades de boulochage et correspondant aux cotations suivantes :

- Indice 5 : boulochage nul
- Indice 4 : boulochage faible
- Indice 3 : boulochage moyen
- Indice 2 : boulochage intense
- Indice 1 : boulochage très intense
- Gamme d'étalons utilisée : "tricot moyennes bouloches"

- Pour l'évaluation du changement d'aspect, les cotations sont faites conformément aux indices d'appréciation décrits dans la norme NF EN 12-945-1 :

- Indice 5 : aucun changement
- Indice 4 : léger ébouriffage
- Indice 3 : ébouriffage moyen
- Indice 2 : ébouriffage marqué
- Indice 1 : ébouriffage important

Résultats :

<u>Référence : Maille lourde</u>	<u>Cotation du boulochage</u>	<u>Cotation du changement d'aspect</u>
Durée : 3h	5	3/4
Durée : 4h	4/5	3
Durée : 6h	3/4	2/3
Durée : 8h	2/3	3

R. E. : MZC-06-2271

3 – COMMENTAIRES

- Les essais de stabilité dimensionnelle au lavage à 30°C après 10, 20, 30, 40 et 50 cycles de lavage mettent en évidence :

.un comportement correct des pulls en terme de variations dimensionnelles (< 7%)

.un comportement correct des pulls en terme de boulochage (pas de bouloche) et de changement d'aspect (ébouriffage moyen)

.un comportement correct des pulls en terme de dégradation des coloris de la maille lourde et de l'étoffe de renfort (cotation > = 4)



A= $\frac{1}{2}$ tour de poitrine

B= longueur corps

C= longueur manche

D= largeur aux épaules

E= $\frac{1}{2}$ largeur bord côte corps

F= $\frac{1}{2}$ largeur bord côte manche

